



Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

N° Dép : JS/PR/NG - 55881

Mes Chers Collègues,

J'ai l'honneur, conformément à l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Jeudi 12 juillet 2018 à 20h00,
Salle du Conseil Municipal, annexe de la Mairie, impasse de l'Olivier**

Ordre du jour :

- *Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2018*
 - *Information des décisions municipales conformément à l'article L.2122-22 du CGCT*
1. Modifications du tableau des effectifs communaux.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
 2. Adhésion de la commune au Syndicat mixte de gestion du personnel de l'école de musique Alpilles et Camargue. (SIGPEMAC).
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
 3. Adoption du règlement de la chasse 2018/2019.
Rapporteur : Marc FUSAT
 4. Approbation d'une convention entre la commune et la CCVBA pour la mise à disposition de service collecte déchets des festivités.
Rapporteur : Alexandre WAJS
 5. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Ovalive club des Alpilles.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
 6. Approbation d'une modification de l'avenant entre la commune et l'association l'arbre des enfants pour la mise à disposition de locaux.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
 7. Motion sur la hausse du cout des transports scolaires pour les familles.
Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
 8. Demande d'aide financière au Département des Bouches du Rhône au titre d'un contrat de développement local pour la période 2018/2019.
Rapporteur : Jack SAUTEL

Questions diverses

Meilleurs sentiments,

Le Maire
Jack SAUTEL



P.J. : - Compte rendu séance du 20 juin 2018
- Procuration,
- Liste des décisions municipales

Vous pouvez nominativement consulter tous documents concernant ces délibérations en Mairie